

Caravane itinérante de sécurité routière : Présentation à Benslimane du projet "L'Ecole sûre"

Benslimane, 23 févr. 2015 (MAP) - Le projet "L'Ecole sûre" a été présenté, lundi à l'école Princesse Lalla Hasna de Benslimane, dans le cadre de la 3ème édition de la caravane itinérante de sécurité routière organisée à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la sécurité routière 2015.

Ce projet pilote, présenté en présence du ministre délégué chargé du transport, Mohamed Najib Boulif, et du gouverneur de la Province de Benslimane, Mustapha El Maaza, porte notamment sur l'aménagement et l'équipement des abords de plus de 140 écoles des différentes régions du Royaume de panneaux d'orientation pour sécuriser le déplacement des élèves.

M. Boulif a affirmé, dans une déclaration à la presse, que ce projet, lancé il y a trois ans, s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du programme "Génération de la sécurité routière" initié par le Comité national de prévention des accidents de la circulation (CNPAC) au profit des générations futures.

Il vise également à sensibiliser les usagers de la route aux alentours des établissements scolaires sur les règles de conduite, les dangers des accidents routiers et la vulnérabilité des écoliers, a-t-il ajouté, notant que ce projet, qui bénéficiera dans sa première phase à plus de 143 écoles de 50 villes des différentes régions du Maroc, sera généralisé à l'ensemble des écoles du Royaume.

Outre le projet "L'Ecole sûre", la caravane itinérante de sécurité routière, organisée durant deux jours, fera escale dans les villes de Benslimane, Berrechid, Benguerir, Agadir et Tiznit. Cette caravane sera marquée par l'inauguration de plusieurs projets d'infrastructures et le lancement d'actions dédiées à la prévention des accidents de la circulation.

Cette caravane sera également l'occasion de la signature d'une convention de partenariat entre le CNPAC et la Fédération nationale des centres de visite technique et de la sécurité routière, le lancement de la deuxième tournée d'une pièce de théâtre autour de la prévention des accidents de la circulation, et l'organisation de sessions de formation au profit des conducteurs des petits taxis, en collaboration avec l'association professionnelle des propriétaires, exploitants et conducteurs des petits taxis à Agadir.

Cette caravane sera également marquée par le lancement d'une campagne de sensibilisation via des autocollants apposés sur les petits taxis de la ville d'Agadir, la visite du centre de transfusion sanguine de la même ville et la présentation du projet "Radars pédagogiques", du plan d'action commun du CNPAC et du Centre national de transfusion sanguine et de plusieurs projets d'infrastructures.

La journée nationale de la sécurité routière 2015, organisée sous le slogan "2012-2014, plus de 700 vies épargnées : continuons", est une occasion d'évaluer de manière objective les actions réalisées, mesurer les progrès et identifier les contraintes qui empêchent la réalisation des résultats escomptés en matière de prévention des accidents de la circulation.

La célébration de cette journée vise à mettre en avant les résultats très encourageants enregistrés au cours des trois dernières années 2012-2014, notamment pour le nombre de victimes et les blessés graves. Ainsi, en 2014 le nombre des accidents mortels a baissé de 6,04 pc, comparativement à 2013, de même que le nombre des morts et des blessés graves qui ont reculé respectivement de 8,74 pc et de 14,81 pc.

(MAP)